

Le Gouverneur. Le général est allé visiter Montréal et Toronto.

New-York, 9 août.

La santé du Gouverneur est complètement rétablie. Des garnisons de noirs ont été placées dans les villes principales à l'arrière de la Caroline du Sud.

Bucharest 17 août.

Le 15, à la suite de certaines mesures de la municipalité relativement aux vendeurs de fruits, ceux-ci, assistés d'une foule assez considérable, se sont portés sur la place de l'hôtel de ville; sommés de se retirer, ils ont répondu par des coups de feu.

Vienne 17 août.

On lit dans la Correspondance Générale: La Convention conclue ces jours-ci entre l'Autriche et la Prusse ne pourra être publiée qu'après avoir reçu la sanction des deux souverains, ce qui, sans doute, aura lieu très prochainement.

La Nouvelle presse libre annonce que M. de Bloome est arrivé ici, venant d'Ischi, pour soumettre à M. de Mensdorff l'instrument du traité qui doit être signé dimanche à Salzbourg et ratifié par les deux souverains.

Vienne, 18 août.

On lit dans la Nouvelle presse libre: Le bruit se répand que les deux grandes puissances allemandes se sont mises d'accord sur une proposition commune à présenter à la Diète pour la constitution définitive des Duchés.

Cette décision aurait été prise à Gastein, après qu'on s'y serait convaincu que la majorité de la Diète serait favorable à la proposition en question.

On se serait également occupé à Gastein d'un projet de congrès des souverains allemands, qui se réunirait éventuellement à Berlin, et qui aurait à fixer, la nouvelle constitution militaire de la Confédération.

Saint Nazaire, 17 août, 4 h. soir

Le paquebot Louisiana, de la compagnie générale transatlantique, vient de prendre la mer, à destination de la Vera-Cruz, inaugurant le nouvel itinéraire de la ligne, y compris de Saint Thomas et de la Havane.

Madrid, 17 août.

On assure que la Reine visitera prochainement la Navarre et les provinces basques. S. M. serait de retour à Madrid à la fin de septembre.

possible, éviter de prendre un engagement définitif.

« Ma sœur est encore bien jeune, dit-il à M. Fliteau, qui prévoyait que Robert ne manquerait pas de lui faire cette objection, s'était préparé à y répondre.

« Elle a, répliqua-t-il docilement, dix-huit ans, je crois, et mon fils en a vingt-cinq. Il me semble avoir attendu raconter à votre excellent père qu'il s'était marié dans ces mêmes conditions d'âge.

« J'ai peut-être réprimé Robert, que Victor et Marie ne se connaissent pas encore assez, pour qu'on puisse, sans imprudence, les lier l'un à l'autre par un contrat indissoluble.

« Vous avez parfaitement raison. Il ne peut pas être question de les marier maintenant. Mais plus tard, cet hiver, ou au printemps, lorsqu'on ne pourra plus douter de la fermeté de leur résolution. Ce que je voudrais seulement, dès maintenant, ce serait qu'il leur fut permis de se voir, comme fiancés sans être formellement engagés.

« Que nous ayons la promesse, ajoutait en lui-même le vieillard, et nous saurons bien abréger les délais.

« Avant tout, je dois consulter les intentions de ma sœur.

« Assurément. Et pour rien au monde, je n'oserais les contraindre. Ce que je désire, c'est qu'en lui présentant, mes respectueux hommages, vous veuillez bien lui

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

Table with financial data for the Bank of France, including active and passive accounts, interest, and various reserves. Total active assets: 1,468,501,226 1/2. Total passive liabilities: 1,468,501,226 1/2.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Session du 4 août 1865. ROUBAIX. — SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE. M. Castrique, au nom du 1er bureau fait le rapport suivant sur une demande du conseil municipal de Roubaix pour l'établissement dans cette ville d'une succursale de la Banque de France.

Cette activité ne peut être plus grande et plus considérable qu'à Roubaix et à Tourcoing, deux villes qui se touchent et se confondent par leurs relations de toute nature et forment une population la plus industrielle du Nord de la France.

La ville de Roubaix a, à elle seule, une population de 60,000 habitants sans y comprendre la partie flottante. Quarante et une villes dont la population varie de 9,000 à 28,000 habitants ont des succursales, et certainement un mouvement d'affaires bien inférieur à celui de Roubaix.

Le libre échange a donné un développement considérable au commerce et à l'industrie de Roubaix; cette ville a établi ses relations, ses échanges, son trafic dans tout le monde producteur des matières premières que manipulent les industries aussi importantes que variées de la ville de Roubaix.

Pour être mise au niveau des industries concurrentes et recevoir la consécration de rang qu'occupe Roubaix dans le monde commercial et industriel, la ville de Roubaix doit être pourvue de l'établissement d'une succursale de la Banque de France.

Je vous propose, messieurs, d'émettre le vœu suivant: Considérant que l'établissement à Roubaix d'une succursale de la Banque de France serait très avantageux aux commerçants et industriels de cette ville et des localités limitrophes;

Considérant que cette installation utile à beaucoup de monde ne peut être désavantageuse à personne moins même aux maisons particulières de banque qui feraient sans déplacement leurs dépôts en compte courant, etc., etc.

Par ces motifs, le conseil d'arrondissement émet le vœu qu'une succursale de la Banque de France soit établie à Roubaix.

Un membre dit que la Banque de France ne peut justifier son privilège qu'à la condition de donner satisfaction aux intérêts des villes où les besoins se font sentir d'une manière sérieuse, que c'est un devoir pour elle de doter la ville de Roubaix d'une succursale.

Un autre membre demande, dans l'intérêt même de la banque, que le siège de cette succursale soit placé dans le quartier de Roubaix le plus proche du territoire de Tourcoing, de manière à desservir, le mieux possible, les deux localités; Tourcoing a aussi une importance très considérable et cette demande qui peut, s'appuyer sur les motifs les plus sérieux doit être prise en considération.

Sous le bénéfice de ces observations, les conclusions du rapport sont adoptées.

JUSTICE DE PAIX DE ROUBAIX ET DE TOURCOING.

M. Ducrocq propose au Conseil d'émettre le vœu que les juges de paix de Roubaix et de Tourcoing soient classés dans la même catégorie que celle qui comprend les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, et à laquelle on affecte un traitement de 3,600 francs.

A ce sujet il lit un rapport duquel il résulte:

Qu'un décret du 22 septembre 1862 a fait, sans raison, descendre les juges de paix de Roubaix et de Tourcoing du rang le plus favorable que leur avait assigné une ordonnance royale de 1846 pour les mettre au niveau des 186 juges de paix qui résident aux chefs-lieux des tribunaux de 5e classe.

Qu'avant ce décret le traitement de ces derniers était de 2,100 francs, tandis que celui des juges de paix de Roubaix et de Tourcoing s'élevait à 2,460 francs; que ceux-ci se trouvaient donc hiérarchiquement à un degré plus élevé que les 186 collègues qui, traités de même aujourd'hui, sont devenus leurs égaux; que comparativement à eux ils restent pourtant à tous égards et plus encore qu'en 1846 dans une position exceptionnellement digne de l'intérêt du gouvernement. Qu'à envisager que la population

incessamment croissante du chef-lieu et de la circonscription cantonale, on ne peut leur contester des titres et des droits à une situation supérieure.

Qu'il serait donc juste de les classer dans une catégorie moins défavorable, dans celle, par exemple, qui comprend les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Que si l'on examine en effet l'importance de ces circonscriptions cantonales, on trouve une population au chef-lieu d'après le recensement de 1862.

Pour l'arrondissement de Saint-Denis:

Table with population data for Saint-Denis: Courbevoie, 40,553; Neuilly, 15,216; Pantin, 4,842; Saint-Denis, 22,052.

Pour l'arrondissement de Sceaux:

Table with population data for Sceaux: Charenton, 5,531; Sceaux, 15,216; Villejuif, 1,843; Vincennes, 15,216.

Qu'on cherche en vain dans ces chiffres les 50,000 âmes qu'avait Roubaix en 1862 et les 34,000 de Tourcoing, qu'aujourd'hui cette population a augmenté de plus d'un cinquième.

Qu'en présence de ces chiffres, il est inutile de consulter les statistiques pour être convaincu que les juges de paix de Roubaix et de Tourcoing ont à statuer chaque année sur un nombre d'affaires beaucoup plus considérable que leurs collègues des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

(Par toutes ces considérations le vœu est adopté par le Conseil.)

POMPES A INCENDIE.

M. Lambin propose le vœu suivant: Une certaine expérience assistant la plupart du temps aux acquisitions par les communes de pompes à incendie par le motif surtout interprété que les engins les plus puissants, doivent être principalement adoptés, ce qui est contraire à une saine appréciation des choses, et aux véritables intérêts des communes, je prie le conseil d'émettre le vœu qu'il ne soit accordé aucun subside aux communes, pour cette destination qu'à la condition qu'elles aient adopté une pompe ou des pompes d'un calibre de 12 centimètres de cylindres; proportions généralement admises et acceptées par certaines communes, dont les intérêts sont bien entendus.

(Adopté.)

CHEMIN DE FER DE LILLE A SOMAIN.

M. Telliez présente le vœu suivant: Que le gouvernement concède le chemin de fer demandé par MM. Gailbert, Vielle et Bischoff, de Somain à Orchies, centre considérable d'expédition, à Lille et à la ligne de Lille à la mer.

Subsidiairement, si le gouvernement n'accordait pas cette concession, que ce chemin soit repris comme chemin de fer d'intérêt local, et à cet effet, que le Conseil général et M. le préfet ordonnent les études nécessaires.

En tout état de cause, qu'un chemin de fer d'intérêt local soit établi de Roubaix à Tourcoing sur un point à déterminer des lignes de Lille à Valenciennes et à Somain, et à cet effet, que le Conseil général et M. le Préfet ordonnent les études nécessaires.

(Adopté.)

PASSAGE SOUS LE CHEMIN DE FER DE LILLE A ROUBAIX.

M. Roussel, considérant que la construction d'un viaduc pour faire passer la route départementale n° 14, (entre Tourcoing et Roubaix), en-dessous du chemin de fer a été faite dans de mauvaises conditions:

Que la route qui avait précédemment 13 mètres a été rétrécie à 7 mètres, y compris de petits trottoirs de 70 centimètres:

Que la circulation très active sur cette route présente, dans ce passage, de véritables dangers, que des animaux y ont déjà péri.

Emet le vœu que MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées soient chargés de

l'étude de deux petits tunnels ou de deux passages formés par des colonnes en fonte pour le passage des piétons. — (Adopté.)

ACHEVEMENT DU CANAL DE ROUBAIX.

Le même Membre propose d'émettre le vœu que l'achèvement du canal de Roubaix soit classé parmi les travaux publics les plus urgents et qu'il soit procédé, le plus tôt possible, à l'exécution de la partie comprise entre Wasquehal et le Blanc Sœux. — (Adopté.)

CHEMIN DE FER DE TOURCOING A ROUBAIX.

Le même Membre propose de renouveler le vœu qu'un chemin de fer soit construit de Tourcoing à Roulers jusqu'à la rencontre du chemin de fer de Courtrai à Ostende, en passant par Roncq, Halluin et Menin, et demande que cette route soit classée comme chemin d'intérêt local. — (Adopté.)

HISTOIRE LOCALE.

M. Vanderstraeten. Considérant l'ignorance presque générale de la population des écoles, relativement à l'histoire locale; considérant l'utilité évidente de ces connaissances, d'autant plus précieuses qu'elles nous touchent de plus près, exprime le vœu que l'histoire locale fasse partie de l'enseignement, et qu'un résumé de nos annales accessibles aux jeunes intelligences, soit remis entre les mains des élèves de l'école primaire. Ce résumé servirait de livre de lecture. — Adopté.

CARTE MURALE.

Le même membre émet le vœu qu'un crédit spécial soit ouvert, pour faire l'acquisition de la carte murale du département dressée par MM. Grimont et Prost, afin d'en doter les écoles de l'arrondissement qui en sont privées. — Adopté.

M. Mercier propose l'adoption des vœux suivants qui sont successivement appuyés par le Conseil:

TRAIN DIRECT ENTRE LILLE ET DUNKERQUE.

1° Qu'en considération de l'importance des relations commerciales qui existent entre Lille et Dunkerque, un train direct soit établi entre ces deux villes.

Un membre demande que ce train ait son point de départ à Tourcoing. — Adopté.

CHEMINS DE FER.

1° Que le tarif des charbons sur le chemin de fer du Nord soit ramené à l'égalité kilométrique pour les charbons de toute provenance, de façon que les houillères étrangères ne soient plus favorisées au détriment des houillères françaises qui sont une source de travail pour le pays et ont coûté tant d'efforts et d'argent.

2° Que le gouvernement interdise d'une manière efficace les traités particuliers qui, pour avoir été niés à la tribune, n'en existent pas moins et mettent les négociants, surtout les petits, dans un état d'infériorité ruineuse et de concurrence impossible devant les grandes maisons favorisées de réductions dissimulées.

3° Qu'en cas de retard des trains, le motif du retard soit affiché et que des heures d'angoisses ne soient pas infligées aux populations quand un accident arrive.

MARCHANDISES EXPORTÉES DANS LES PAYS LOINTAINS.

Que le gouvernement étudie les moyens de faciliter au commerce l'exportation au loin de ses produits, en affectant un capital spécialement destiné à l'acompte, des valeurs à un an et plus représentant 50 O/O de la valeur des marchandises exportées dans les pays lointains comme par exemple la Chine, le Japon et l'extrême Orient.

ALIÉNATION DES FORÊTS DE L'ÉTAT.

MM. Legrand, Vanderstraeten, Vallois et Leperq. Attendu que la conservation des forêts est d'une utilité générale;

Que les bois disséminés sur la superficie de l'arrondissement peuvent servir à la défense du territoire, et sont une ressource

Le lendemain Robert fit connaître ce consentement à M. Fliteau. Quelques heures après, le vieillard, avec son habit noir et sa cravate blanche, vint cérémonieusement remercier la jeune fille. Avec lui, arrivait Flore qui serra Marie dans ses bras, à diverses reprises, en lui prodiguant les paroles les plus affectueuses, et en regardant, de temps à autre, Robert, comme pour lui dire: Voyez ce qu'il y a de tendresse en moi. Victor ne se livra point à de telles démonstrations. Il prit la main de Marie, la tint un instant dans la sienne et la baisa respectueusement.

X. MARNIER.

(La suite au prochain numéro.)

Extrait du Bulletin général de Thérapeutique.

M. le docteur Ch. Masson, qui a largement expérimenté les onctions avec l'Huile de Marons d'Inde, comme moyen d'enrayer les accidents locaux de la goutte, dit avoir remarqué que les douleurs s'exaspéraient pendant la première de nuit, et que, ce temps écoulé, la sédation apparaissait. Dans les deux seuls cas où nous avons tenu l'emploi de cette Huile, nous avons vu la douleur disparaître, sans avoir subi d'aggravation.

Cette Huile médicamenteuse nous paraît avoir une valeur thérapeutique réelle. « D'ÉBOULÉ. »

Les douleurs de la goutte, des rhumatismes et des névralgies sont promptement soulagées par les frictions d'Huile pure de

Marons d'Inde. Le flacon, 5 fr., le 1/2 flacon, 3 fr. Exiger la signature Emile Genevoix, 14 Beaux-Arts, Paris. Se méfier des imitations. 5394

EN VENTE A ROUBAIX CHEZ TOUS LES LIBRAIRES: DU CHOLÉRA

Moyens préservatifs et dans le cas où ces moyens n'auraient pas été employés

TRAITEMENT ET PROMPTE GUÉRISON

Par le Dr AL. VALTIER ancien médecin adjoint au médecin en chef du chemin de fer d'Orléans et du chemin de fer de ceinture de Paris, che valier de l'Ordre royal du Dannebrog, etc.

Prix: 1 fr.

CHANGEMENT DE DOMICILE D'ERASSE

TAILLEUR, ACTUELLEMENT RUE NEUVE-DU-FONTENOY 16

ROUBAIX. 5385b

AVIS Vente au prix de facture D'UN GRAND CHOIX

PAPIERS PEINTS

fins, mi-fins et ordinaires, chênes, Agathes et marbres, rue de la Fosse-aux-Chênes, 22

CHEMIN DE FER DU NORD. VOYAGE A LA MER

DIMANCHE 20 AOUT 1865. Départ de Lille, Roubaix, et Tourcoing, à OSTENDE.

Prix des places, aller et retour compris: 2e classe, 7 fr. 10 c; — 3e classe, 4 fr. 65 c.

Table with travel schedule: Aller. Départ de Lille, à 6 h. 40 mat. — Roubaix, à 6 58 — Tourcoing, à 7 07 Arrivés à Ostende, à 10 39

Table with travel schedule: Retour. Départ d'Ostende, à 6 h. 25 soir Arrivés à Tourcoing, à 9 28 — Roubaix, à 9 45 — Lille, à 10 05